



MUNICIPALITÉ DE

## LAC-TREMBLANT-NORD

Le 16 février 2018

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

Beaucoup de choses se sont passées depuis les élections. J'ai beaucoup approfondi mes connaissances du milieu municipal par ma participation à de nombreux comités. J'ai rencontré beaucoup de gens, posé beaucoup de questions et contribué à des initiatives positives. Il est important pour nous de vous tenir informé de ce qui se passe dans la municipalité. Bien que les séances du conseil soient la meilleure façon de participer, nous espérons vous tenir régulièrement au courant des dossiers actifs pour ceux qui ne peuvent être présents.

Voici quelques mises-à-jour:

### **Budget**

Lors de notre séance budgétaire en décembre, nous avons remis quelques documents aux citoyens présents afin de leur permettre de mieux comprendre le budget. Vous trouverez certains d'entre eux incorporés ici. Si vous avez des questions ou souhaitez voir le budget complet, n'hésitez pas à contacter la municipalité ou à consulter le budget au site internet <https://lac-tremblant-nord.qc.ca/budgets-et-rapports/>

### Budget 2018

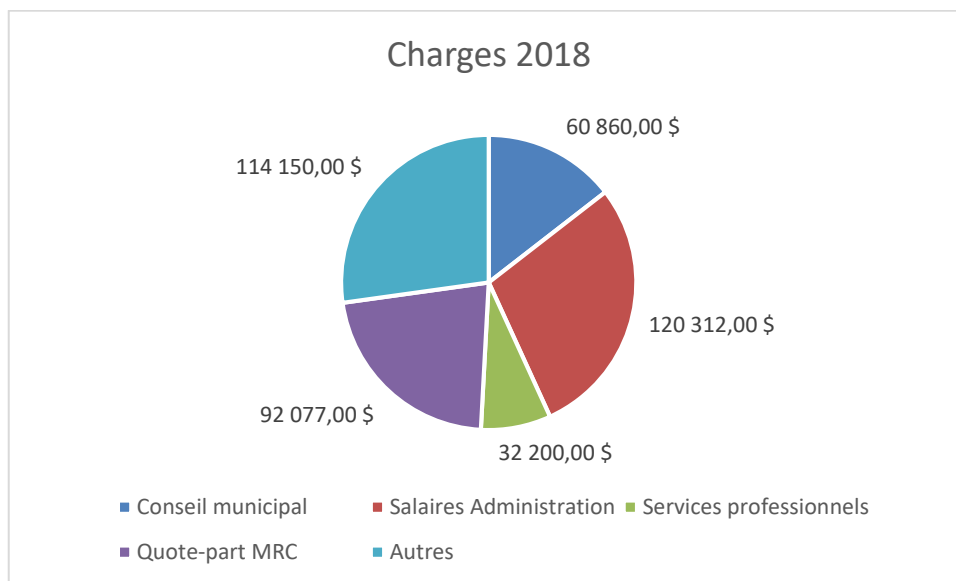
Revenus	Budget 2017	Réel 2017*	Budget 2018
Taxe foncière générale	274 710,00 \$	276 745,00 \$	277 514,00 \$
Mutations	45 000,00 \$	94 970,00 \$	60 000,00 \$
Autres revenus	15 933,00 \$	20 834,00 \$	27 000,00 \$
<b>Total</b>	<b>335 643,00 \$</b>	<b>392 549,00 \$</b>	<b>364 514,00 \$</b>
<b>Charges</b>			
Conseil municipal	56 040,00 \$	54 927,00 \$	57 260,00 \$
Comité d'agglomération			3 600,00 \$
Salaires Administration	113 670,00 \$	124 710,00 \$	120 312,00 \$
Autres charges	35 800,00 \$	22 939,00 \$	32 000,00 \$
Pltn			15 000,00 \$
Services professionnels	39 250,00 \$	54 759,00 \$	32 200,00 \$
Location bâtiment	22 800,00 \$	21 312,00 \$	23 400,00 \$
Entretien chemin	17 000,00 \$	18 783,00 \$	17 950,00 \$
Environnement			20 000,00 \$
Loisirs et culture	5 390,00 \$	6 144,00 \$	5 800,00 \$
Quote-part MRC	87 377,00 \$	87 377,00 \$	92 077,00 \$
<b>Total</b>	<b>377 327,00 \$</b>	<b>390 951,00 \$</b>	<b>419 599,00 \$</b>
Excédent		1 598,00 \$	
Déficit	-41 684,00 \$		-55 085,00 \$

\*Non audité

En résumé:

- Au début de 2017, on prévoyait un déficit de 41 684,00 \$ et on a plutôt réalisé un excédent de 1 598 \$ dû en grande partie aux droits de mutation.
- Pour 2018 on prévoit un déficit de 55 085 \$ qui sera compensé à même le surplus accumulé.
- Vous constaterez certains changements :
  - Augmentation des salaires de l'administration (Martin Paul fera une demi-journée de plus par semaine);
  - Augmentation de la contribution à la MRC;
  - Rémunération des membres du conseil qui assistent aux rencontres de comité à l'Agglomération;
  - Une dépense de 20 000 \$ ajoutée pour les initiatives environnementales;
  - Une dépense de 15 000 \$ pour l'entente de service PLTN (Retour d'entente d'Agglo);
  - Augmentation du coût de la vie.

Comme vous le verrez sur le graphique ci-dessous, notre budget est principalement composé de coûts fixes.



- Les salaires du conseil et de l'administration (Josée, Martin Paul et Gabriel).
- Services professionnels: auditeur, ingénieur, urbaniste, etc.
- «Quote-Part» MRC est une contribution prédéterminée pour les services régionaux tels que la collecte et l'élimination des déchets / recyclage, le développement économique, les télécommunications et Internet, les transports publics, les évaluations et l'administration des biens.
- Cela nous laisse 114 150 \$ pour tous les autres frais municipaux, projets, etc.

Quelques chiffres définitifs pour 2018:

	Citoyens MLTN	Citoyens Ville
Agglomération	0.4025	0.4025
Municipalité	0.16	0.26
<b>Total</b>	<b>0.5625</b>	<b>0.6626</b>

Cela signifie que pour une propriété évaluée à un million de dollars, un citoyen de Mont-Tremblant paie des taxes municipales totales de 6 626 \$, contre 5 625 \$ pour un citoyen de Lac-Tremblant-Nord, soit un avantage de 1 000 \$ en faveur de nos citoyens.

#### **Initiative de mesurage et vidange des fosses septiques.**

En 2017, MLTN a commencé à mesurer les fosses septiques des citoyens. L'objectif ici est de vous faire économiser de l'argent et réduire les risques environnementaux. Au lieu de vider nos fosses septiques tous les 2 ou 4 ans (permanents - saisonniers), l'objectif est de mesurer l'utilisation réelle, dans le but de réduire la fréquence (et donc le coût) de la vidange. Nous ferons le suivi et vous reviendrons avec les statistiques.

Tous les citoyens ont été automatiquement inscrits en 2017 et des frais de 30 \$ ont été ajoutés à votre compte de taxes. Cependant, ceci est un système volontaire. Vous pouvez vous exclure (et conserver les 30 \$ / année). Pour ce faire, vous devez contacter Josée à la municipalité pour l'informer. Vous devrez cependant fournir une preuve de vidange de votre fosse septique aux 2 ans ou aux 4 ans selon votre statut de résident.

### **Apprendre à connaître nos partenaires:**

J'ai rencontré et j'ai l'intention de rencontrer un certain nombre de personnes qui travaillent directement ou indirectement avec notre municipalité.

*Chef des pompiers M. Mathieu Darmana* - Promu chef l'année dernière, il semble proactif avec beaucoup d'idées pour améliorer la sécurité incendie et la prévention pour MLTN. À noter qu'il y a deux (2) nouveaux achats cette année: un bateau pneumatique de sauvetage sur glace (<http://www.oceanid.com/RDC-Rapid-Deployment-Craft.html>) et un nouveau bateau de protection contre les incendies (120 000 \$). Ils sont également en processus de moderniser l'équipement pour les sauvetages forestiers.

*Chef de police, M. Jean Desjardins* - Son équipe a présenté un aperçu détaillé du service de police ainsi que du centre d'appels du 911. Nous avons parlé des réalités du lac Tremblant, notamment des incidents d'intrusion, du bruit, de la sécurité des bateaux, du vandalisme, etc. Nous présenterons plus d'informations aux citoyens ce printemps.

### **Environnement**

Le CRE Laurentides (<https://crelaurentides.org>) a annoncé un investissement gouvernemental de 100 000 \$ dans la région des Laurentides pour la protection contre les espèces envahissantes, en particulier le myriophylle à épi. 40 Lacs dans les Laurentides sont déjà infestés par le myriophylle à épi. L'objectif de CRE Laurentides est que ce nombre n'augmente pas. Lors de la conférence de presse, ils ont déclaré que la prévention et la détection de toutes espèces envahissantes, ainsi que la caractérisation des lacs vulnérables sont leurs priorités. Ils ont souligné l'importance d'une inspection et d'un lavage appropriés de tous les bateaux, remorques et équipements qui entrent en contact avec les lacs.

J'ai communiqué avec Mme Léger (directrice de CRE Laurentides) au sujet de notre désir de coopérer et d'avoir accès à leurs services. Ils ont déjà dispensé une formation sur les techniques d'inspection et de lavage des bateaux aux gardiens de PLTN. De plus, ils ont offert une formation à certains de nos citoyens sur la façon de reconnaître les espèces envahissantes et de savoir quoi faire si elles sont trouvées. Entre-temps, la municipalité a mis de côté 20 000 \$ pour la protection de l'environnement tout en surveillant les services que CRE Laurentides pourra mettre en place pour nos lacs.

J'ai aussi rencontré M. Vincent Causse, le nouveau directeur de l'environnement à la Ville, pour discuter d'une éventuelle collaboration pour la protection du lac.

### **Télécommunications**

#### L'Internet

Filau est un organisme à but non lucratif fondé par la MRC des Laurentides, mais qui est maintenant dirigé de façon indépendante. Leur mandat est d'offrir des services aux citoyens qui n'ont pas ou ont un accès Internet de mauvaise qualité.

Concrètement, pour les citoyens de MLTN, ils ont négocié l'installation d'une antenne sur le toit du Grand Manitou à Mont-Tremblant. Ceci a été accepté par Station Mont-Tremblant mais refusé par le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) (qui loue la propriété à Station Mont-Tremblant), qui propose plutôt de permettre une antenne sur leur tour existante, mais à un coût plus élevé.

Notre MRC et Filau ont travaillé ensemble, avec divers politiciens, y compris Sylvain Pagé, député de Labelle, pour faire des progrès. La directrice générale de la MRC, Mme Nancy Pelletier, en a fait une priorité et semble bien reliée et motivée. Nous vous tiendrons informé.

Une autre initiative de la MRC consiste à essayer d'obtenir du financement pour améliorer la couverture de la fibre optique sur notre territoire. Pour obtenir ce financement, la MRC prévoit faire une étude sur la couverture existante, en février, nous l'espérons.

## Bell

Bell a confirmé qu'elle entreprendra dès le printemps 2018, des travaux afin de desservir en fibre optique le chemin Thomas-Robert (de Chemin de Lac-Tremblant-Nord à la marina du lac Bibite). Nous étudions les possibilités de connecter nos citoyens voisins à cette ligne, qui fournirait Internet, le téléphone et la télévision. Nous prévoyons également travailler avec eux sur l'accès téléphonique dans d'autres secteurs de la municipalité.

### **Administratif**

- Les bureaux sont ouverts du mercredi au vendredi de 9 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h.
- Les réunions du Conseil ont maintenant lieu à 11 h le samedi précédant le deuxième lundi de chaque mois.

La prochaine séance du conseil aura lieu le samedi 10 mars à 11 h. Tous sont bienvenus. Venez en savoir plus!

**Félicitations** à Lisa Roth, pour son film *Rumble: The Indians Who Rocked the World* (<https://www.rumblethemovie.com/home>) nominé par l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision pour le Prix du documentaire Ted Rogers du meilleur long métrage.

Bonne chance le 11 mars !

*Kim Meyer*, mairesse  
et vos conseillers municipaux